

<h1>LA LETTRE HEBDOMADAIRE DE DEBORAH</h1> <p>Publié par  <b>PIRAHÉ CHOCHANIM</b></p> <p>Une réalisation de Chema Yisrael Torah Network et Ozar Hatorah</p>	<p>basé sur les cours donnés par</p> <h2>RABBI DOVID OSTROFF chelita</h2> <p>développés par le groupe du projet Shoulkhan Haroukh</p>	 <p><a href="http://www.deborah-guitel.com">www.deborah-guitel.com</a></p> <p><b>3 Juillet 2010</b></p> <p>Volume <b>IX</b> – Lettre <b>7</b></p> <p><b>21 Tamouz 5770</b></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p><b>Chabbath Pin'has 5770</b></p> </div>
<p>Ces règles ont été montrées par Rabbi Ostroff au Gaon HaRau Moche Sternbuch, chelita</p>		

Traduction Bernard Brajzblat sous le contrôle du Rav A.Sénior de Créteil

### **Est-il permis de verser de l'eau chaude dans une bouteille Thermos pendant Chabbath?**

Le principe posé ici est *batmana* (conservation de la nourriture dans un emballage pour maintenir sa chaleur). Comme nous l'avons appris précédemment, il est interdit d'emballer totalement un aliment chaud le *Chabbath* avec l'intention de maintenir sa chaleur.

Cependant, il y a deux raisons pour lesquelles on permet de verser de l'eau dans une thermos :

1. *Hatmana* est interdit seulement pour le récipient d'origine, mais si l'eau a été transférée dans un deuxième récipient, on le permet<sup>1</sup>.
2. *Hatmana* doit être appliqué à un récipient et ici le récipient lui-même n'est pas *batmana* (enveloppé), et puisqu'on considère la thermos comme un récipient avec plusieurs enveloppes ce n'est pas *batmana*.<sup>2</sup>

### **Puis-je envelopper ma marmite dans une couverture si le feu (ou la plaque) s'est éteint?**

Non vous ne pouvez pas, car l'action de *batmana* (envelopper), est interdite le *Chabbath*, même en l'absence de source de chaleur. Cependant vous pouvez envelopper vos marmites partiellement.<sup>3</sup>

### **Peut-on chauffer un biberon en le plaçant dans de l'eau chaude (bain-marie) ?**

Beaucoup de décisionnaires interdisent d'immerger entièrement le biberon dans une marmite d'eau chaude pour le réchauffer pour la même raison que précédemment (il y aurait alors *batmana*). Vous pouvez toutefois placer le biberon dans l'eau en laissant le haut en dehors.<sup>4</sup>

### **Puis-je réchauffer de la nourriture sur un radiateur d'appartement ?**

Oui vous pouvez car ce n'est pas le moyen habituel de cuisson.<sup>5</sup> Cela revient à placer un plat froid sur une marmite qui est déjà sur le feu.<sup>6</sup> Cependant l'aliment devra être sec et cuit pour pouvoir être réchauffé mais un liquide ou un aliment solide avec du jus ne pourra pas être réchauffé.

### **Est-il permis de plonger un poulet froid déjà cuit dans ma marmite de dafina (ou de cholent) qui est sur la plaque?**

Si on parle de cuisson, même si le poulet atteignait la chaleur de *yad soledeth bo*<sup>7</sup> ce ne serait pas un problème pour diverses raisons, mais même si on parle de *batmana* (action d'envelopper), il n'y a aucun interdit d'emballer de la nourriture dans de la nourriture.<sup>8</sup> Par contre pour immerger entièrement un oeuf cuit dans de l'eau chaude on devra demander à un Rav.

### **Quelle est la hala'ha pour l'immersion de blé ou de riz enveloppé dans un sachet, dans une dafina (ou d'une kishke dans le cholent)?**

Nous trouvons quelques opinions de décisionnaires sur ce sujet.<sup>9</sup> Le Rav Chlomo Zalman Auerbach *zatsal* soutient que c'est permis dans la mesure où *batmana* (envelopper) a généralement pour but de conserver la chaleur et si la nourriture n'était pas enveloppée, la chaleur serait perdue. Dans notre cas, le riz, le blé ou la *kishke* n'est pas enveloppé dans la *dafina* (ou le *cholent*) dans le but de conserver la chaleur, mais pour être chauffé par le feu sous la marmite, de la même manière que la *dafina* (ou le *cholent*) est chauffée par ce feu<sup>10</sup>.

[1] *Siman* 257-5 et *Michna Beroura* 29

[2] *Hazon Ich Siman* 37-32

[3] *Siman* 257:1

[4] *Michna Beroura* 258-2

[5] *Iggroth Moché Ora'h 'Hayim* Vol 4 Page 139-34

[6] *Siman* 253:5

[7] Voir la feuille N° 2

[8] *Chemirath Chabbath Kehil'hata* 1-72 et note de bas de page

[9] *Cheveth Halevi* volume 3 *Siman* 47; *Min'hath Its'hak* volume 8 *Siman* 17; *Chvouth Its'hak* page 251

[10] *Chemirath Chabbath Kehil'hata* 3<sup>ème</sup> volume 42-242

## **Dirké Avoth I-3 : "Vivre l'impossible" d'après Rav Dovid Rosenfeld (Torah.org) (suite et fin)**

"Antigone de So'ho reçut [la tradition] de Simon le Juste. Il disait: Ne soyez pas comme des serviteurs qui servent le maître pour recevoir une récompense. Au contraire, soyez comme des serviteurs qui servent le Maître de façon désintéressée. Et que la crainte du ciel soit sur vous."

**Rappel :** La compréhension basique de cette *Michna* entraîne une situation ambiguë dans laquelle on nous demande de servir D. de manière désintéressée, tout en sachant qu'il nous récompense de nos *mitsvoth*. Deux des élèves d'Antigone, Tsadok et Baïthos se sont servis de cette contradiction pour rejeter la loi orale et créer des sectes.

Nous voyons donc que les *mitsvoth* ne sont pas que des actions ou des interdits. Ce sont des appels à la grandeur, des paliers à franchir qui nous conduisent vers de plus hauts niveaux de conscience. Par exemple, la *Torah* nous commande : "Tu ne tueras point" (*Chemoth* Exode 20:13, 6ème des 10 commandements). L'intention n'en est pas simplement de se retenir de "l'action" de tuer, ce qui est le sens premier de cette *mitsva*, mais plutôt d'accomplir un acte plus élevé que l'on peut résumer par : "Prends conscience de la valeur d'une vie humaine". Un être humain est très important puisque créé à l'image de D. et nous devons prendre conscience de la valeur de chaque être humain, de sa vie, de ses sentiments. Le *Talmud* nous enseigne qu'il vaut mieux se laisser tuer plutôt que de faire honte à son prochain (*Sotah* 10b). Mettre quelqu'un dans une situation où il pourrait souhaiter sa propre mort équivaut (dans le système de valeurs de D.) à le tuer. Et nous, qui ne sommes pas de simples esclaves de D. mais essayons de nouer des relations avec lui, nous devons respecter Ses commandements avec cette prise de conscience.

Une relation est en effet un sujet très complexe. Prenons l'exemple du mariage. Le mari et la femme doivent s'aimer et prendre soin de l'autre, non pas dans leur propre intérêt, mais dans celui du conjoint. L'époux n'agit pas envers sa femme dans le seul but qu'elle le lui rende, mais parce qu'il prend soin d'elle et se préoccupe de son bonheur et de son bien-être (Cela peut sembler surréaliste, mais ne perdons pas de vue que c'est ce type de relation qui devrait idéalement présider au mariage. Beaucoup se sont mariés avec cet espoir ...).

Voyons le cas d'un mari attentionné, ne se préoccupant que du bien-être de son épouse qui en retour l'ignore, ne prête aucune attention à son amour et à son dévouement et n'est intéressée que par le bien-être matériel qu'il lui procure. N'attendant rien en retour, peut-il construire une relation réelle ? Ou au contraire est-il entraîné de se sacrifier, de perdre sa substance auprès d'un être insensible ?

Donner à l'autre sans rien obtenir en retour ne peut constituer une relation, ce n'est qu'un sacrifice. Cela ne peut construire quelqu'un ni le rapprocher de l'autre comme le ferait une véritable relation. De même, celui qui sert D. "sans" recevoir la moindre récompense, ne peut construire une relation avec Lui, quel que soit son dévouement. Cette relation serait sans espoir et misérable comme celle d'un esclave envers son maître. Elle n'aurait aucun sens et peu importe le nombre de *mitsvoth* accomplies, cette personne ne s'approcherait pas vraiment de D.

Ainsi, pour qu'une relation soit viable, chaque partie doit agir et répondre à l'autre. Un homme doit savoir que D. apprécie son service divin et le récompense, mais en même temps, la relation doit être désintéressée et il doit donner sans compter.

Et c'est bien là que le bât blesse et qu'apparaît tout le dilemme de notre *Michna*. Il faut savoir que D. accorde des récompenses, mais Le servir sans en tenir compte. Antigone ne nous donne aucune raison positive pour servir D. J'ai une relation avec Lui, je ne Le sers pas du tout pour mon bénéfice mais uniquement parce que c'est ce que veut le D. que j'aime. Nous devons vivre ce paradigme impossible, de savoir que D. récompense tout en l'ignorant. Et ce n'est pas un mince exploit. Les relations avec autrui sont probablement les formes d'interactions sociales les plus difficiles bien qu'utiles que nous ayons sur cette terre. Notre relation avec D. n'est pas et ne devrait pas être moins exigeante.

Ce qui précède repose, en partie, sur un cours de R. Yohanan Zweig ([www.talmudicu.edu](http://www.talmudicu.edu))

C'est peut-être pour cette raison, que les élèves d'Antigone n'ont pas été en mesure de comprendre le message de leur maître. Si le judaïsme garantit une récompense, alors nous pouvons servir D. d'une relation égoïste. C'est assez simple, puisque c'est ainsi que nous menons la plupart de nos relations humaines. Si, en revanche, on nous dit de ne pas servir D. dans l'espoir d'une récompense, cela signifie que nous devons Le servir pour Lui. Et nous ne pouvons pas vraiment être totalement désintéressés, si nous recevons toutes "sortes" de récompenses en retour. Ainsi, en suivant le raisonnement de leur maître jusqu'à sa conclusion logique, il ne devrait "pas" y avoir de récompense, à moins que l'on ne nous demande de nous bercer d'illusions.

Les élèves ont été incapables de surmonter ce dilemme logique et émotionnel. Et, ne voulant pas se sacrifier dans un réel altruisme, ils ont cherché des pâturages plus verts dans une des nombreuses et séduisantes "relations" égoïstes que le monde a à offrir. En ne suivant que la *Torah* et son côté poétique, mais pas excessivement contraignant, ils apaisaient l'angoisse due à leur culpabilité. Mais en réalité, ces étudiants étaient sortis pour leur propre intérêt et leurs propres plaisirs et avaient ainsi tragiquement ouvert la voie à tant d'autres Juifs qui s'égarèrent au cours des siècles, en ne reconnaissant pas la vraie merveille et le sens du judaïsme.

**A la mémoire de Naomie Esther CHOUKROUN bath Ra'hel ABISOR (7 Tamouz 5757)**

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 01.43.99.03.07.

E-mail: [deborah-guitel@club-internet.fr](mailto:deborah-guitel@club-internet.fr) Site: [www.deborah-guitel.com](http://www.deborah-guitel.com)

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l' d'un de vos proches

**Note:** Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

**Important :** Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**